



arbre-évolution

OFFRE DE SERVICE

2020

INVENTAIRE DE GES | CALCUL CARBONE



Déterminer avec précision la quantité d'émissions polluantes de votre organisation est une première étape importante dans votre positionnement en tant que citoyen corporatif écoresponsable.

En suivant les méthodes de quantification les plus rigoureuses, ARBRE-ÉVOLUTION peut dresser votre « profil carbone » tout en vous proposant des solutions novatrices pour réduire votre empreinte environnementale.

Ce document vise à vous présenter les différentes options de calcul et d'inventorisation des gaz à effet de serre pour votre entreprise ainsi que les coûts approximatifs y étant reliés.

AVANT-PROPOS

L'inventaire des émissions de GES générées est réalisé conformément à la norme ISO 14064, partie : Spécification et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre, publiée par l'Organisation internationale de normalisation.

L'équipe d'Arbre-Évolution est constituée de professionnels détenant une formation spécifique sur la quantification des GES par la norme ISO 14064.

Notre équipe compte également des spécialistes détenant l'accréditation de la Canadian Standard Association (CSA) pour la validation et la vérification d'inventaire de GES.



LES CHAMPS D'INVENTORISATION

La norme ISO 14064-1 prévoit l'ensemble des principes directeurs visant à quantifier les émissions sous l'appellation «scope», et ce, avec 3 déclinaisons possibles: Scope 1, Scope 2 et Scope 3. La norme ISO 14064-1 prescrit que les émissions de scope 1 et 2 doivent obligatoirement être quantifiées aux fins de la préparation d'un inventaire, alors que la quantification des émissions de scope 3 est facultative.

Pour réaliser l'inventaire de GES, les émissions suivantes doivent être quantifiées et déclarées :

SCOPE 1 (ÉMISSIONS DIRECTES)

- Émissions découlant de la consommation de combustibles pour le réchauffement ou le refroidissement d'un espace;
- Émissions découlant de la consommation de combustible pour les activités de transport de l'entreprise (véhicule de la société);
- Émissions de GES attribuables aux activités de fabrication (procédé de production – cheminées et fumée de démarrage);
- Matériel roulant (chariot(s) élévateur(s) au propane, tracteurs et vanettes)
- Émissions attribuables aux activités d'entretien;
- Émissions de GES découlant de sources d'émissions fugitives (compresseurs, conteneurs d'entreposage, etc.).

SCOPE 2 (ÉMISSIONS INDIRECTES LIÉES À L'ÉNERGIE)

- Consommation d'électricité (moteurs, ordinateurs, équipements de procédés, éclairage);
- Émissions générées par les systèmes CVCA (chauffage, ventilation et conditionnement d'air).

Les émissions résultants des activités de transport effectuées par des sous-traitants (approvisionnement et expéditions) n'ont pas à être obligatoirement comptabilisées, celles-ci étant de type Scope 3. Cependant, certains éléments du Scope 3 pourraient être intégrés à l'inventaire selon vos préférences.

LE BUDGET

Notre tarif horaire est de 110 \$. Le temps nécessaire à la réalisation de l'inventaire doit couvrir les éléments suivants :

- l'ensemble des communications aux fins d'obtention des renseignements et données pertinentes
- la recherche des références pertinentes à l'égard des émissions générées par les procédés de fabrication et d'entretien (méthodologies, facteurs d'émissions, etc.)
- la sélection de la marche à suivre quant à la quantification
- la quantification des émissions de GES (CO₂, CH₄, N₂O, SF₆, HFC et PFC) générées
- la rédaction d'un rapport comprenant les références pertinentes accompagnées d'un manuel de gestion
- la validation de l'obtention de la norme par un organisme d'accréditation reconnue par le Bureau Canadien des Normes (facultatif)
- au besoin, l'établissement d'un système de gestion des renseignements, ce qui n'est pas inclus dans la présente offre de service

PROJET TYPE D'UNE ENTREPRISE AVEC DES PROCÉDÉS DE PRODUCTION SIMPLE ET N'AYANT QUE SEUL LIEU DE PRODUCTION

TYPES D'ÉMISSIONS	HEURES	MONTANT
SCOPE 1	35	3850,00 \$
SCOPE 2	15	1 650,00 \$
FRAIS DE GESTION	N.D.	500,00 \$
TOTAL (CONFORMÉMENT À LA NORME ISO)		6000,00 \$
FRAIS DE VÉRIFICATION	N.D.	3990,00 \$
TOTAL (CONFORMÉMENT À LA NORME ISO AVEC AUDIT)		9990,00 \$

Sachez qu'Arbre-Évolution offre un service de compensation carbone par le Reboisement Social™. Nos projets de séquestration des GES sont fortement ancrés dans le coeur des communautés du Québec. Y participer est une excellente opportunité pour amplifier les retombées de votre engagement pour la planète!

Cordialement,
La coordination

ARBRE-ÉVOLUTION | Coopérative de solidarité

info@arbre-evolution.org

514 207.3686

418 607.0697

arbre-evolution.org